



Interim et contrat en cdi droits

Par **Moi1982**, le **07/11/2018** à **15:58**

Bonjour je suis intérimaire je vais finir mon contrat en décembre . J'ai eu un contrat de 18 mois et je pensais me faire embaucher malheureusement mon frère à été licencié de l'entreprise pour faute grave du coup mes collègues ont été embauché et moi pas je voulais savoir si ils ont le droit de faire ça ?
J'étais plus ancien que eux dans l'entreprise.
Merci pour vos réponses à bientôt

Par **P.M.**, le **07/11/2018** à **16:47**

Bonjour,
A priori, l'employeur est libre de ses recrutements même s'il ne devrait pas tenir compte d'une faute commise par un autre membre de la famille...
En revanche, cela vaudrait la peine d'étudier si le motif de recours du contrat de mission était bien réel et ne pourrait pas être contesté...